



La Conférence régionale des élus(es) Lanauadière (CRÉ) est un organisme créé et reconnu par le gouvernement du Québec comme interlocuteur privilégié concernant le développement régional. La CRÉ assure la concertation entre les divers intervenants et intervenantes (municipaux, socioéconomiques, institutionnels) du milieu lanauadois et gère un Fonds de développement régional.

La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de Lanauadière est une table de concertation créée et gérée par la CRÉ et reconnue par le MRNF. Sa mission est de favoriser la concertation des partenaires régionaux afin d'établir les orientations régionales du développement intégré des ressources naturelles (forestières, fauniques, minières et énergétiques) et du territoire notamment en ce qui concerne leur protection, leur aménagement et leur mise en valeur.

Conseiller ou conseillère en développement forestier soutien à la certification forestière et à l'élaboration du PRDIRT

(poste de neuf mois avec possibilité de renouvellement)

La Conférence régionale des élus(es) Lanauadière recherche un conseiller ou une conseillère en développement forestier qui sera associé(e) aux travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Relevant de la direction générale, cette personne offrira un soutien à l'organisation régionale de la certification forestière et à l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Ouvrant de concert avec les partenaires du milieu forestier, elle se concentrera à solutionner les problématiques associées aux mandats suivants :

TÂCHES :

Le soutien régional à la certification forestière, en partenariat avec les partenaires régionaux, implique :

- ♦ d'effectuer le suivi des ententes d'harmonisation avec le milieu et des ententes pour la préservation des valeurs Atikamekw de Manawan;
- ♦ de travailler à l'intégration des valeurs de biodiversité dans les sphères de récolte;
- ♦ de voir au suivi des impacts de l'aménagement sur l'environnement forestier;
- ♦ d'organiser la formation des travailleurs présents sur le territoire (tant industriel que récréatif);
- ♦ d'identifier les conditions régionales à l'élaboration d'un plan de gestion du réseau routier.

Le soutien à l'élaboration du PRDIRT, en collaboration avec l'équipe de la CRRNT, implique :

- ♦ d'approfondir la connaissance régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
- ♦ de documenter les enjeux transversaux et les problématiques soulevées par les partenaires régionaux;
- ♦ de collaborer à la recherche et à la rédaction du plan de développement intégré des ressources et du territoire;
- ♦ de participer et, possiblement, animer différentes tables de concertation régionale.

QUALIFICATIONS :

- ♦ Détenir un diplôme universitaire pertinent (environnement, biologie ou foresterie);
- ♦ Posséder des aptitudes pour effectuer des travaux de recherche, d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- ♦ Présenter d'excellentes habiletés de communication (écrite et verbale) en français;
- ♦ Démontrer des habiletés en concertation et/ou consultation de multiples partenaires;
- ♦ Pouvoir travailler de façon autonome et à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires;
- ♦ Posséder des expériences antérieures de concertation, de planification ou de gestion des ressources naturelles;
- ♦ Maîtriser les logiciels de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) et ArcView;
- ♦ Avoir une connaissance des partenaires du milieu forestier lanauadois serait un atout;
- ♦ Avoir une connaissance des spécificités de la forêt lanauadoise et de ses usages serait un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- ♦ Le lieu de travail est à Joliette et nécessite des déplacements à l'intérieur de la région de Lanauadière.
- ♦ Le salaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur à la CRÉ.

Les personnes intéressées doivent **faire parvenir leur curriculum vitæ avant le vendredi 31 juillet 2009, 12 h**. Veuillez transmettre votre offre de service par courriel à lanauadiere@cre-lanauadiere.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Concours : « Conseiller ou conseillère en développement forestier »
À l'attention de monsieur Marc Valade, directeur général
Conférence régionale des élus(es) Lanauadière
3, rue Papineau - bureau 107, Joliette (Québec) J6E 2K3

Toutes les candidatures demeureront confidentielles et seuls(es) les candidats(es) retenus(es) pour une entrevue seront contactés(es).